

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME EXISTANT

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Département de sociologie
- 1.3 Titre du programme : Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en sociologie)
- 1.4 Diplôme accordé : B. Sc. soc. (majeure en sociologie)
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : le 1^{er} juillet 2011

2. Description générale du programme reconfiguré

Au début de cet énoncé, il nous paraît important de souligner l'esprit dans lequel nous avons travaillé à la reconfiguration du programme de majeure en sociologie. Tout en acceptant le principe d'une ouverture aux autres disciplines, nous estimons qu'il faut prendre en considération la nature fondamentale ou appliquée ou « professionnelle » des disciplines concernées par cette reconfiguration. Cette dernière exigeant que le nombre de crédits dans la discipline principale soit dorénavant de quarante-huit (48) crédits, nous avons dû veiller à ce que la formation dispensée à l'Université de Moncton ne pâtisse aucunement de ces changements et que la formation demeure malgré tout d'un bon niveau, et ce, même si un rapide examen des exigences requises pour la formation en sociologie dans d'autres universités canadiennes de langue française ou anglaise montre à l'évidence que la proportion des cours dans la discipline excède généralement le nombre imposé par la reconfiguration. C'est pourquoi, toutes les modifications que nous proposons doivent être interprétées dans cet esprit qui a guidé le présent exercice.

2.1 Description des objectifs du programme

La formation dispensée dans le programme de majeure initie aux fondements de la discipline, à ses principales méthodes et aux applications de la sociologie à divers domaines. On doit préciser ici que la formation est la même que celle du programme de la spécialisation, les douze (12) crédits exceptés que ce dernier exige.

Le **premier objectif** de la formation va des éléments d'introduction à la discipline à l'acquisition des connaissances théoriques modernes, contemporaines et récentes relatives à l'explication et à la compréhension des phénomènes sociaux. Cet objectif englobe un total de neuf (9) cours dont trois (3) cours de lectures dirigées.

- SOCI1000 - Introduction à la société
- SOCI1100 - Thèmes sociologiques
- SOCI1201 - Lectures dirigées I
- SOCI2050 - Fondements de la sociologie
- SOCI3050 - Théories contemporaines
- SOCI3201 - Lectures dirigées II
- SOCI4050 - Théories sociales récentes
- SOCI4090 - Débats contemporains
- SOCI4201 - Lectures dirigées III

Le **second objectif** de formation est relatif à l'apprentissage des méthodes sociologiques et des modalités de leur application à l'étude des phénomènes sociaux. Amorcé par le cours FASS1000 *Init. au travail*

intellectuel dispensé par la Faculté des arts et des sciences sociales¹, cet objectif englobe trois (3) cours de méthodes².

Le **troisième objectif** de formation touche aux cours relatifs aux champs de la sociologie appliquée à divers objets sociaux (culture, écologie, éducation, famille, femmes, jeunes, identités, mouvements sociaux, santé, travail, vieillissement, etc.), et qui permettent à l'étudiante et à l'étudiant de lier ces champs aux apprentissages théoriques et méthodologiques préalablement étudiés.

Enfin, nous donnons dorénavant aux étudiantes et aux étudiants inscrits au programme de majeure en sociologie la possibilité de suivre le cours optionnel SOCI4608 - *Stage en milieu de travail* d'une valeur de six (6) crédits qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant de faire l'expérience d'une insertion en milieu de travail³.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les membres du corps professoral du Département de sociologie ont recours à une gamme très étendue de méthodes pédagogiques qu'ils mettent en œuvre selon la nature et les objectifs des cours ainsi que la taille et la composition des groupes. Pour ce qui est de la transmission des connaissances comme telle, ces stratégies peuvent impliquer des cours magistraux, des cours semi-magistraux et la tenue d'ateliers, le tout combiné à des méthodes d'évaluation très diverses (contrôle continu des connaissances par la réalisation de brefs travaux, de travaux semestriels, de projets de groupe, d'exposés oraux, d'examens sur table, d'examens-maison) et à des exigences de lecture soutenues. Pour ce qui est des conditions d'encadrement pédagogique, outre les exigences de disponibilité auxquelles les membres du corps professoral sont tenus, ces derniers mettent en place – toujours en fonction de la nature des cours –, des procédures permettant d'assurer le suivi des apprentissages et des évaluations demandées.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

Le travail des sociologues consistant à analyser et appréhender les phénomènes sociaux ainsi qu'à fournir des réponses aux questions que les individus et les groupes se posent quant à leur organisation sociale, on peut comprendre son caractère fondamental. Toutefois, les objectifs de formation de ce programme requièrent le concours d'autres disciplines telles que la philosophie, l'histoire, la science politique, la géographie, les études françaises, etc., de là le choix d'une mineure. Cela dit, le programme de la majeure permet aussi l'accès aux études de deuxième cycle en sociologie ou dans une discipline connexe à condition que les candidates et les candidats répondent à certaines exigences. Jusqu'à présent, plusieurs de nos finissants et finissantes ont poursuivi avec succès des études supérieures en études de l'environnement, du droit ou de l'administration publique – pour ne citer que ces exemples. Le droit excepté, de telles études exigent des candidates et des candidats qu'elles ou ils préparent une propédeutique pouvant inclure entre six (6) à neuf (9) crédits de cours. Pour ce qui est des personnes qui font le choix d'aller sur le marché du travail, ce programme les dote de compétences et d'aptitudes reconnues et valables. En effet, on peut dire que rares sont les titulaires d'un baccalauréat avec majeure en sociologie qui n'aient pas trouvé un emploi dans la fonction publique ou parapublique ou encore dans des organismes du mouvement associatif acadien. Les contacts que nous avons gardés des emplois qu'elles occupent avec ces personnes, indiquent d'ailleurs qu'elles répondent avec succès aux exigences.

¹ Voir *infra* section 4.1.

² On explique *infra* les nouvelles orientations que nous donnons aux cours de méthodes.

³ Pour des précisions sur cette forme de stage, on se reportera à la section 3. 1. 1. 2. du document relatif au programme de la spécialisation.

3. La formation fondamentale

3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale comprend des cours qui recouvrent les trois objectifs de formation précisés ci-dessous, soit des cours à caractère théorique, des cours de méthodes ainsi que des cours thématiques optionnels que l'étudiante ou l'étudiant choisit en fonction de ses intérêts. L'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de quarante-huit (48) crédits, dont trente-neuf (39) crédits obligatoires et neuf (9) crédits optionnels. Dans le cadre de cette reconfiguration, nous avons modifié sept (7) cours, en plus d'en abolir⁴ un certain nombre (15 cours) et d'en introduire de nouveaux (13 cours).

3.1.1. Cours obligatoires dans la discipline

Les cours obligatoires comprennent les cours permettant d'atteindre les objectifs de formation théorique et méthodologique pour un total de **trente-neuf (39) crédits**.

3.1.1.1. Formation théorique

La formation théorique comprend vingt-sept (27) crédits, soit un total de huit cours⁵. Les cours d'introduction à la discipline SOCI1000- *Introduction à la société*, SOCI1201 - *Lectures dirigées I* et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* permettent d'introduire aux concepts de base de la discipline et à leur application à divers phénomènes sociaux. Les cours optionnels dans la discipline permettent ensuite de les approfondir davantage. De plus, l'ensemble de la séquence des cours théoriques porte respectivement sur les fondements de la pensée sociologique et l'étude d'auteurs modernes, contemporains et plus récents considérés unanimement comme essentiels à la formation en sociologie. Cette séquence comprend les cours SOCI2050 - *Fondements de la sociologie*, SOCI3050 - *Théories contemporaines*, SOCI4050 - *Théories sociales récentes* et SOCI4090 - *Débats contemporains*. Il faut noter que le contenu de ce cours n'est pas entièrement nouveau, mais qu'il résulte de notre souci d'élargir le contenu du cours SOCI4800 - *Théories de la postmodernité* qui sera aboli. Une telle modification trouve sa justification dans le fait que l'étendue considérable des théories sociologiques actuelles fait en sorte qu'on ne peut les aborder toutes dans le cours SOCI3050 - *Théories contemporaines*. En effet, le nouveau contenu ferait à la fois place à un exposé systématique des courants théoriques récents tout en n'excluant pas ceux qui portent sur le thème de la postmodernité.

Parmi les cours théoriques obligatoires, l'étudiante et l'étudiant doit suivre neuf (9) crédits de cours de lectures dirigées. Le premier, SOCI1201- *Lectures dirigées I*, est complémentaire aux cours SOCI1000 - *Introduction à la société* et SOCI1100 - *Thèmes sociologiques*. L'étudiante ou l'étudiant pourra le suivre en première année après avoir réussi le cours SOCI1000 - *Introduction à la société* ou à l'automne de la 2^e année. Ce premier cours de lectures dirigées consiste à explorer des thèmes sociologiques précis par le biais de la lecture d'articles à caractère scientifique en se conformant aux directives données par la ou le professeur. Elle ou il doit ensuite être en

⁴ À la demande du titulaire de la Chaire d'études coopératives, nous avons conservé le cours SOCI1610 Introduction à la coopération. Par ailleurs, si nous ne dispensons plus au Campus de Moncton le cours SOCI2710 Introduction à la médialogie, l'UMCE a demandé à ce qu'il soit maintenu dans la banque de cours puisqu'il est donné sur une base régulière.

⁵Ce nombre se justifie par le fait que le cours obligatoire SOCI4606 - *Projet de recherche* est un cours de six (6) crédits.

mesure d'organiser les informations bibliographiques recueillies et de rédiger des synthèses compréhensives. Précisons ici qu'en raison du changement du niveau de ce cours, il pourra, selon les besoins, être dispensé à distance sur les trois campus⁶ – facilitant ainsi l'accès aux personnes des campus du Nord qui souhaiteraient s'y inscrire.

Dans les deux autres cours de lectures dirigées (SOCI3201 et SOCI4201), l'étudiante ou l'étudiant doit lire et faire le résumé analytique de *trois (3) ouvrages* considérés comme des « classiques » modernes ou contemporains de la sociologie. Enfin, le cours SOCI4090 - *Débats contemporains* vise à rendre compte des principaux débats et controverses qui sous-tendent la pensée et les pratiques sociologiques actuelles, et ce, au-delà des seules considérations théoriques. Proposant une synthèse des questions épistémologiques, théoriques et méthodologiques contemporaines, il inclut par ailleurs des éléments de sociologie de la connaissance permettant de prendre la mesure des questionnements qui ont marqué les champs sociologiques dans les dernières décennies, leurs rapports avec les autres sciences humaines et sociales, les divers contextes sociétaux où ils se sont déployés ainsi que les multiples applications auxquelles ils ont donné lieu.

3. 1. 1. 2. Cours de méthodologie

Avant de préciser les contenus des trois (3) cours de méthodes, il nous paraît pertinent de rappeler les raisons qui justifient les modifications que nous voudrions introduire.

En dépit des modifications successives qui ont été apportées à la suite des deux évaluations de programmes que le Département de sociologie a subies depuis 1993, des problèmes d'articulation et de complémentarité de contenu ont persisté⁷. Rappelons également que dans son rapport, l'évaluateur des programmes du Département de sociologie avait recommandé la modification des cours de méthodes⁸. Ainsi, afin de pallier ces derniers et sans perdre de vue le fait que ces cours soient suivis par des personnes qui proviennent de plusieurs sciences humaines et sociales, nous avons remanié les contenus de manière à ce qu'ils soient autonomes, évolutifs, quant à l'apprentissage des méthodes et graduels, quant au degré de difficultés que ces dernières posent.

Pour ce qui est des contenus comme tels, le premier cours, SOCI2002- *Méthodes I*, initie aux fondements scientifiques des méthodes des sciences sociales, à l'apprentissage des principes méthodologiques généraux de la recherche et aux conditions de construction d'une problématique et des principales techniques d'enquête disponibles. Quant au cours SOCI3202 – *Méthodes II*⁹, il initie aux conditions de production des données d'enquête en rapport avec les diverses formes d'observation et de mesure, à celles de l'établissement de la preuve et à l'initiation aux méthodes d'analyse. Enfin, pour ce qui est du cours SOCI3602 - *Méthodes de recherche avancées*, il initie aux méthodes de recherche avancées et à leurs implications du point de vue des enjeux épistémologiques et théoriques investis¹⁰.

⁶Soulignons que ce cours exige huit (8) rencontres de groupe de 75 mn avec le professeur et des consultations personnelles dont la fréquence dépend des questions que peuvent éventuellement poser les personnes qui y sont inscrites.

⁷ Il est important de souligner ici le fait que ces problèmes tiennent définitivement moins aux compétences des professeurs qui ont, au fil des ans, assumé les cours de méthode, qu'aux changements successifs des titulaires de cours qui avaient justement un statut précaire.

⁸ Marcel Fournier, « Proposition 4 » dans *Rapport d'évaluation des programmes du Département de sociologie*, Décembre 2003, p. 7.

⁹ Un accord de principe a été passé avec le Département de science politique pour que ce cours ait le double sigle SOCI/SCPO.

¹⁰ On voudra bien se reporter à la description plus complète qui en est donnée dans les formulaires.

3.1.2. Cours optionnels dans la discipline

Dans le cadre de cette reconfiguration, nous avons procédé à l'actualisation des descriptifs de certains cours afin de pouvoir dispenser un savoir sociologique pertinent; non seulement à l'étude des phénomènes sociétaux propres à la communauté acadienne, mais également à d'autres contextes. Dans l'éventail des cours optionnels offerts l'étudiante ou l'étudiant doit suivre un total de trois (3) cours (9 crédits). Articulés aux cours de théories et de méthodes, ces cours traitent d'objets sociologiques spécifiques découpant de nombreux champs de la sociologie (Acadie, culture, écologie, développement régional, éducation, famille, femmes, identités, jeunes, mouvements sociaux, santé, syndicalisme, travail, vieillissement, etc.).

Par ailleurs, deux nouveaux cours s'ajoutent au cours SOCI4900 - *Séminaire thématique* qui devient SOCI4900 - *Séminaire thématique III*. Le premier est un cours de deuxième année (SOCI2900 - *Séminaire thématique I*) et le second de troisième année (SOCI3900 - *Séminaire thématique II*). Sans qu'elle exige de nouvelles ressources professorales, la création de ces cours permet à la fois de diversifier les cours optionnels et de mieux en répartir l'offre selon les années¹¹.

Et finalement, dans le souci d'offrir des possibilités d'insertion dans un milieu de travail, les personnes inscrites à ce programme peuvent suivre, à titre optionnel, le cours SOCI4608 - *Stage en milieu de travail*¹².

3.2 Apport des disciplines connexes à la formation fondamentale.

Le programme de majeure en sociologie comprend les six (6) crédits de *cours obligatoires* suivants : STAT2653 - *Statistique descriptive* et PHIL3430 - *Philo des sciences humaines*. Le premier de ces cours constitue un complément pertinent aux méthodes quantitatives et les cours subséquents permettent de mieux ancrer la formation théorique dispensée en sociologie. Quant à PHIL3430 – *Philo des sciences humaines*, il permet aux étudiantes et aux étudiants de bien situer les sources intellectuelles et scientifiques à partir desquelles la sociologie s'est construite tout en les dotant d'une bonne culture générale.

Quant aux cours optionnels des disciplines connexes, ils totalisent douze (12) crédits que l'étudiant ou l'étudiante pourra choisir parmi les disciplines suivantes : ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC, SCPO. Nous avons fait le choix de ces disciplines puisque, par leur nature fondamentale, les objets dont elles traitent et les analyses qu'elles recouvrent s'inscrivent toutes dans une totale complémentarité avec ceux et celles de la sociologie. En effet, de l'étude des fondements philosophiques de nos savoirs, à l'étude des phénomènes linguistiques, aux échanges économiques, aux formes du pouvoir comme aux dimensions spatiales ou psychologiques des phénomènes sociaux, toutes ces disciplines constituent un apport essentiel à la formation sociologique au premier cycle.

3.3 Liste des cours exigés

¹¹ Les thématiques suivantes ont été identifiées : Citoyenneté et minorités, Sociologie des professions, Sociétés et culture numérique, Féminisme et pluridisciplinarité, Enjeux écologiques en Acadie, Les métiers de sociologue, Immigration et francophonies, Mondialisation et francophonies, Sociétés et groupes religieux, Pratiques et pensées postcoloniales.

¹² Les précisions relatives au cours SOCI4608 - *Stage en milieu de travail* sont indiquées dans l'énoncé du programme de spécialisation ainsi que dans le document résumant toutes les modifications introduites dans le cadre de la reconfiguration de nos programmes.

Tableau 1 - Formation fondamentale du baccalauréat avec majeure en sociologie

Formation fondamentale	66 crédits
Discipline principale - cours obligatoires et optionnels	48 crédits
Discipline principale - cours obligatoires	39 crédits
SOCI1000 - Introduction à la société	
SOCI1100 - Thèmes sociologiques	
SOCI1201 - Lectures dirigées I	
SOCI2050 - Fondements de la sociologie	
SOCI2002 - Méthodes I	
SOCI2533 - Sociologie de l'Acadie	
SOCI3050 - Théories contemporaines	
SOCI3202 - Méthode II	
SOCI3201 - Lectures dirigées II	
SOCI3602 - Méthodes de recherche avancées	
SOCI4050 - Théories sociales récentes	
SOCI4090 - Débats contemporains	
SOCI4201 - Lectures dirigées III	
Discipline principale - cours à option	9 crédits
Choisir 3 crédits parmi les cours SOCI de niveaux 1000 et 2000	3 crédits
SOCI1410 - Introduction à l'anthropologie	3 cr.
SOCI1610 - Introduction à la coopération	3 cr.
SOCI2370 - Sociologie de la santé	3 cr.
SOCI2515 – Intro. à la société canadienne	3 cr.
SOCI2540 - Sociologie des jeunes	3 cr.
SOCI2553 - Société et éducation	3 cr.
SOCI2560 - Socio de la cond. des femmes	3 cr.
SOCI2710 – Introduction à la médialogie	3 cr.
SOCI2810 - Sociologie du vieillissement.	3 cr.
SOCI2900 - Séminaire thématique I	3 cr.
Choisir 6 crédits parmi les cours SOCI de niveaux 3000 et 4000	6 crédits
SOCI3210 - Introduction à la criminologie	3 cr.
SOCI3320 - Technologies et sociétés	3 cr.
SOCI3400 - Les femmes et le pouvoir	3 cr.
SOCI3420 - Écologie sociale	3 cr.
SOCI3520 - Sociologie de la famille	3 cr.
SOCI3630 - Syndicalismes et sociétés	3 cr.
SOCI3700 - Sociologie de la déviance	3 cr.
SOCI3810 - Sociologie des identités	3 cr.
SOCI3900 - Séminaire thématique II	3 cr.
SOCI4250 - Territoires et développement	3 cr.
SOCI4530 - Sociologie du travail	3 cr.
SOCI4533 - Francophonies minorit. canad.	3 cr.
SOCI4540 - Les mouvements sociaux	3 cr.
SOCI4575 - Sociologie de la culture	3 cr.
SOCI4600 - Classes et inégalités sociales	3 cr.
SOCI4608 - Stage en milieu de travail	6 cr.
SOCI4640 - Socio. de la mondialisation	3 cr.
SOCI4710 - Sociologie de la communication	3 cr.
SOCI4900 - Séminaire thématique III	3 cr.
Disciplines connexes	18 crédits
Disciplines connexes - cours obligatoires	6 crédits
STAT2653 - Statistique descriptive	
PHIL3430 - Philo des sciences humaines	
Disciplines connexes – cours à option	12 crédits
Choisir 6 crédits de niveau 1000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST,	6 cr.

LING, PHIL, PSYC et SCPO	
Choisir 3 crédits de niveau 2000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.	3 cr.
Choisir 3 crédits de niveau 3000 ou 4000 parmi les cours de sigles ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO.	3 cr.

4. **La formation générale**

On peut dire préalablement qu'avec les sources historiques, politiques, culturelles et scientifiques auxquelles la sociologie puise sa raison d'être tout comme l'éventail des objets auxquels elle s'applique, elle répond définitivement en tant que discipline fondamentale aux objectifs de formation générale. En effet, ces derniers y trouvent directement ou indirectement leur application.

4.1 **Initiation au travail intellectuel universitaire**

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de la majeure en sociologie devra dès la première année suivre le cours FASS1000 – *Init. au travail intellectuel* dont le principal objectif vise à le ou la doter de compétences et de connaissances de base relatives à l'organisation d'un travail de recherche, à la recherche en bibliothèque, etc. Ce cours aura également pour objectif de faciliter la transition entre le milieu scolaire et le milieu universitaire et de favoriser l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants. Cela étant dit, on doit malgré tout souligner le fait que la sociologie exige dans tous les cas la mise en œuvre d'une pensée intellectuelle et scientifique avec tout ce que cela exige de rigueur et de précision. C'est justement dans cet esprit que nous voulons que les personnes inscrites à ce programme suivent le cours SOCI1201 - *Lectures dirigées I* en première année. Ce changement pallie non seulement le vide laissé par la suppression du cours SOCI1102 - *Recherche documentaire*, mais, par ses objectifs, il allie par ailleurs l'apprentissage des techniques du travail intellectuel avec celui des concepts de la discipline et agit dans le même temps comme cours de transition entre le cours SOCI1000 - *Introduction à la société* et le cours SOCI1100 - *Thèmes sociologiques* qui comme, son intitulé l'indique, consiste en une exploration de thèmes sociologiques.

4.2 **Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation**

Même si par sa vocation scientifique et intellectuelle la sociologie répond forcément à un tel objectif puisque les objets dont elle traite englobent tous la problématique de l'ouverture à l'Autre et/ou de l'internationalisation, nous avons néanmoins identifié trois (3) cours à option SOCI1410 - *Introduction à l'anthropologie*, SOCI4575 - *Sociologie de la culture* et SOCI4640 - *Socio. de la mondialisation* dont la matière respective porte directement sur ces questions et permet d'atteindre cet objectif. Au-delà de leurs titres qui indiquent on ne peut plus clairement cet objectif, il faut noter que l'éventail des questions traitées couvrent les aspects les plus locaux jusqu'aux dimensions les plus globales et ce, dans des perspectives qui allient les problématiques de l'anthropologie à celles de la sociologie tout en ne perdant pas de vue leurs dimensions historiques et actuelles. Si l'étudiante ou l'étudiant ne choisit pas un de ces trois (3) cours à option, il ou elle devra puiser dans la Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation » pour remplir cet objectif.

4.3 **Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne**

Tout comme pour l'objectif précédent, on doit tout d'abord rappeler le fait que par sa vocation scientifique et intellectuelle, tous les cours de sociologie recouvrent le thème de la responsabilité sociale et citoyenne. Par ailleurs, si cet objectif est atteint par le cours obligatoire SOCI2050 - *Fondements de la sociologie* dont le contenu traite notamment de la Révolution démocratique et de ses implications, il est évident que les thématiques dont traitent les cours de la liste ci-dessous accordent à l'évidence une place significative à la responsabilité sociale et citoyenne.

SOCI1000 - Introduction à la société
SOCI2370 - Sociologie de la santé
SOCI2515 – Intro. à la société canadienne
SOCI2533 - Sociologie de l'Acadie
SOCI2540 - Sociologie des jeunes
SOCI2560 - Socio de la cond. des femmes
SOCI3320 - Technologies et sociétés
SOCI3400 - Les femmes et le pouvoir
SOCI3420 - Écologie sociale
SOCI3630 - Syndicalismes et sociétés
SOCI3810 - Sociologie des identités
SOCI4530 - Sociologie du travail
SOCI4533 - Francophonies minorit. canad.
SOCI4540 - Les mouvements sociaux

4.4. Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

Au-delà du caractère fondamental de la sociologie, des conditions de sa construction tout comme celles qui ont présidé à l'élaboration de ses concepts, de telles caractéristiques la placent au confluent des savoirs modernes – et particulièrement de la philosophie, de l'économie, de l'anthropologie, de l'histoire et de la géographie. Étant donné que cette dimension de l'interdisciplinarité est fortement présente dans les dialogues qu'elle a soutenus par le passé avec ces disciplines et qu'elle soutient encore avec elles, on peut considérer que son projet scientifique est indissociable de l'apport des autres disciplines – remarque que justifie pleinement les choix que nous avons effectués quant aux disciplines connexes (ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC et SCPO) qui compléteront la formation en sociologie. En d'autres termes, la formation en sociologie recouvre obligatoirement une initiation à la multidisciplinarité/interdisciplinarité.

4.5. Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Cet objectif est atteint par l'un des cours obligatoires du programme, soit STAT2653 - *Statistique descriptive*.

4.6. Sensibilité aux arts et lettres

Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant devra puiser dans le Banque de cours des objectifs de formation générale sous la rubrique « Sensibilité aux arts et lettres ».

4.7. Capacité de penser logiquement et de manière critique

Le cours obligatoire PHIL3430 - *Philo des sciences humaines* répond à cet objectif de formation générale en apportant un complément essentiel à la connaissance des conditions de

construction des sciences humaines et sociales. De plus, par son caractère fondamental, la formation offerte dans tous les cours de sociologie intègre cet objectif tout en offrant également des conditions d'application dans les évaluations exigées.

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cet objectif est atteint par la formation linguistique obligatoire de 6 crédits (FRAN1500 Communication orale et FRAN1600 Communication écrite). De plus, dans tous les cours offerts dans la discipline proposée, les méthodes pédagogiques valorisent systématiquement l'enrichissement de la capacité des étudiantes et des étudiants à s'exprimer et à rédiger convenablement en français. Ajoutons qu'il est toujours requis que les travaux écrits, les examens et les présentations orales respectent les normes linguistiques telles que définies par le règlement du Sénat académique que les membres du corps professoral appliquent systématiquement.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

Pour remplir cet objectif, l'étudiante ou l'étudiant doit suivre trois (3) crédits d'anglais au niveau 1031 ou plus élevé selon les résultats obtenus lors du test de classement dispensé par le Département d'anglais.

Tableau 2 – Formation générale et cours au choix du Baccalauréat ès arts (majeure en sociologie)

Formation générale ou cours au choix	Cours permettant d'atteindre l'OFG	Cours au choix*
OFG 1 – Initiation au travail intellectuel universitaire : atteint par un cours obligatoire de la Formation générale et consolidé par le cours SOCI1201	FASS1000	
OFG 2 – Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale ou par un des trois (3) cours à option de la discipline principale qui répond à cet objectif	BCOFG** ou SOCI1410 ou SOCI4575 ou SOCI4640	(X) si un des trois (3) cours à option a été suivi dans le cadre de la formation fondamentale
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (discipline principale) ou par un des cours à option de la discipline principale	SOCI2050 ou SOCI1000 ou SOCI2370 ou SOCI2515 ou SOCI2533 ou SOCI2540 ou SOCI2560 ou SOCI3320 ou SOCI3400 ou SOCI3420 ou SOCI3630 ou SOCI3810 ou SOCI4530 ou SOCI4533	X
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité : atteint par un cours des disciplines connexes	ECON, GEOG, HIST, LING, PHIL, PSYC ou SCPO	X
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	STAT2653	X
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres : atteint par un cours de la Banque de cours des objectifs de formation générale	BCOFG	
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique : atteint par un cours obligatoire de la formation fondamentale (disciplines connexes)	PHIL3430	X
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français : atteint par les cours obligatoires de la formation générale	FRAN1500 et FRAN1600	
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais : atteint par un cours obligatoire de la formation générale	ANGL1031 ou un cours de niveau plus élevé selon le résultat au test de classement	

*Le programme de majeure en sociologie tel que décrit dans cet énoncé permet donc à l'étudiante et l'étudiant de suivre 12 crédits de cours au choix puisque quatre (4) des OFG sont atteints par des cours de la formation fondamentale, et ce nombre pourrait passer à 15 crédits si SOCI1410, SOCI4575 ou SOCI4640 a été suivi.

** BCOFG renvoie à Banque de cours des objectifs de formation générale.